

2005 - 2006

506.1

En coteaux secs du Sud-Ouest du Veau sous la Mère et des grandes cultures



45 vaches Blonde d'Aquitaine
50 UGB

80 ha de SAU

1,5 UMO

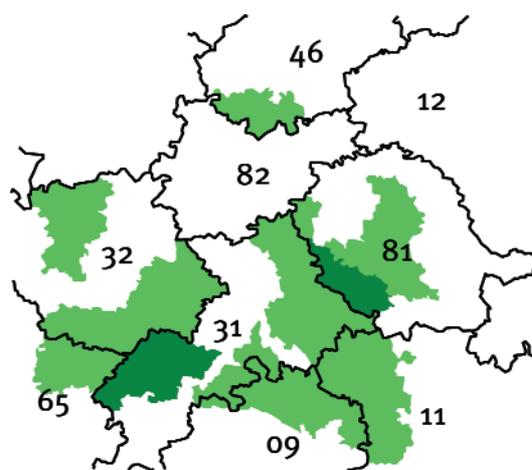
1,2 UGB/ha SFP

► Ventes

- 16 veaux sous la mère mâles
- 7 veaux sous la mère femelles
- 4 broutards
- 5 broutardes
- 7 vaches finies

► Assolement

- 17 ha de prairies permanentes
- 22 ha de prairies temporaires
- 4 ha de maïs fourrage
- 37 ha de cultures + gel



- Zone de présence du système
- Zone de forte présence du système

Fonds cartographiques ARTICQUE© Tous droits réservés

Les zones de coteaux du Sud-Ouest ont des terres à potentiels agronomiques très variables, aussi les éleveurs sont à la recherche pour leur exploitation, d'un équilibre économique satisfaisant entre les cultures et l'élevage avec un objectif de valeur ajoutée. Certaines structures de dimensions limitées par le passé, ont connu un agrandissement récent, au profit des grandes cultures, tout en conservant l'atelier bovin viande de veaux sous la mère en démarche Label Rouge bénéficiant d'un marché rémunérateur.

Les cultures occupent, en priorité, les surfaces mécanisables présentant les meilleurs potentiels de rendement, c'est-à-dire les fonds de vallées à sols profonds, ainsi que les coteaux les moins pentus, les autres surfaces étant consacrées à l'élevage.

Ces exploitations disposent souvent d'une main-d'œuvre familiale abondante (coexistence de deux générations) permettant d'assurer les travaux d'astreinte liés à l'élevage. Cependant, l'évolution des techniques de production de veaux sous la mère (tétée libre-service, tétée en liberté assistée...) permet à certaines exploitations à main-d'œuvre limitée de maintenir un atelier bovin viande, élément de stabilité financière du système par un flux régulier de trésorerie.

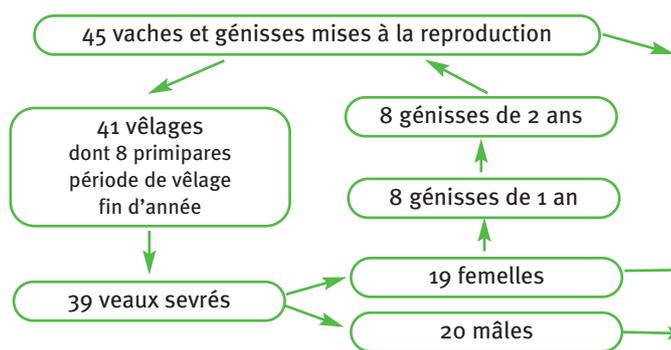
► Les déterminants du système

Le maintien des performances techniques de reproduction et de production d'animaux de qualité (génétique, finition des animaux) est essentiel pour la rentabilité de l'atelier bovin. La modernisation des techniques d'élevage et de finition des animaux est essentielle

pour le maintien de cette production. Une production préférentielle de veaux en hiver et au début du printemps (désaisonnement), est souhaitable pour l'approvisionnement continu de la filière et dans un objectif d'une meilleure valorisation commerciale.

45 Blondes d'Aquitaine en production de Veaux sous la Mère
Label Rouge et des grandes cultures pour valoriser le territoire

► Cheptel en croisière



► Les ventes annuelles

Catégories	Poids	Mois
7 vaches finies dont 4 labels	410 kgc 450 kgc	fév.-août
7 VSLM femelles 5 mois 4 broutardes 7 mois	135 kgc 230 kgv	mars-avr. mai
16 VSLM mâles 4 mois 4 broutards 6 mois	145 kgc 260 kgv	fev.-mars avr.-mai

► Les performances

- Taux de gestation 91 %
- Taux de mortalité 5 %
- Taux de renouvellement 18 %
- Productivité numérique 91 % (41/45)

100 % d'IA réalisées sur génisses et/ou multipares

251 kg vifs/UGB
278 kg vifs/vache

Production brute de viande vive
12 500 kg
= kg vendus - kg achetés
+/- variations inventaires

► L'alimentation sur stock

- Durée d'hivernage : 150 jours

Principales catégories	Durée (jours)	Apports journaliers en kg de MS/jour				
		Fourrages		Céréales	Aliments	
		Foin	Ens. maïs		Soja	CMV
33 vaches avant vêlage	90	7	3			
33 vaches après vêlage	55	7	5	1	0,4	0,1
8 primipares après vêlage	150	6	5	1	0,4	0,1
8 génisses de 2 ans	110	5	2	1	0,5	0,05
8 génisses de 1 an	140	3	2	0,8	0,3	0,05
7 vaches finies	120	4	8	5	1	0,125

Complémentation des broutardes et broutards

Céréales : 100 kg/tête
Tourteau de soja : 25 kg/tête

Besoins en fourrages

Foin : 82 T
Enrubanné : 22 T
Maïs ensilage : 39 T
Transition : 300 kg de MS/UGB
Période estivale : 700 kg de MS/UGB

2,87 TMS/UGB

Besoins en concentrés

Céréales : 13 T
Tourteau de soja : 4 T
CMV : 1 T

369 kg/UGB
409 kg/vache

Dans le souci de bénéficier d'une bonne génétique, la reproduction du troupeau est conduite en IA, avec le choix de taureaux de bonnes qualités maternelles et laitières pour le renouvellement et de bonnes aptitudes bouchères pour la production de veaux bien conformés. Ce mode de reproduction implique une grande rigueur dans la surveillance des vaches, qui se trouve facilitée par des aménagements spéciaux (aire de détection) pour mieux repérer les chaleurs.

Les éleveurs recherchent des vaches ayant de bonnes qualités maternelles, leur permettant de nourrir leur veau seules le plus longtemps possible. Cependant, il

n'est pas rare que les meilleures mères nourrissent également le veau d'une autre vache manquant de lait (multi-allaitement). Dans certains troupeaux, la présence de quelques vaches laitières (tantes) est nécessaire pour palier au manque de lait.

Le taux de renouvellement doit rester supérieur à 15 % pour assurer une bonne productivité du troupeau. L'objectif d'un IVV autour de 380 jours et la mise à la reproduction précoce des génisses évitent le décalage de la période de vêlages.

La surface fourragère

La nécessité de ramener les vaches nourrices à l'étable pour la tétée exige des surfaces en herbe proches des bâtiments. La prairie naturelle reste présente sur les surfaces non mécanisables destinées exclusivement à la pâture. Sur les autres surfaces, les prairies temporaires à base de ray-grass ou de luzerne, sont

principalement orientées vers la fauche. La sole fourragère est le plus souvent complétée par quelques hectares de maïs ensilage (irrigué ou non) cultivé dans les parcelles de fond de vallée, afin de sécuriser les stocks hivernaux.

43 ha de SFP

Indicateurs fourragers

46 UGB au pâturage
84 ares d'herbe/UGB

Part de la pâture dans l'alimentation : 40 %

4 ha de maïs fourrager 9 % ensilés

		Ensilage		
		F1	F2	F3
4 ha luzerne	9 % fauches			
6 ha RGI	14 % fauche + fauche + pâture	Enrub.	F2	
12 ha PT	28 % fauche + pâture	F1		
17 ha PN	40 % pâture	17 ha de pâturages 35 ares/UGB	27 ha de pâturages 60 ares/UGB	38 ha de pâturages 78 ares/UGB
		mar.	avr.	mai
		juin	juil.	août
		sept.	oct.	nov.

Les récoltes de fourrages

	ha	rdt/ha	quantité
Enrubannage (RG)	6	4,5 TMS	27 TMS
Foin 2C (RG)	6	2 TMS	12 TMS
Foin 1C	12	3,2 TMS	38 TMS
Luzerne 1C	4	4,5 TMS	18 TMS
Luzerne 2C	4	3,5 TMS	14 TMS
Luzerne 3C	4	2 TMS	8 TMS
Maïs ensilé	4	11 TMS	44 TMS
Total récolté			161 TMS

3,23 TMS/UGB*

* 10 % de pertes

Les engrais et amendements

Apport engrais minéraux	N (U/ha)	P (U/ha)	K (U/ha)
Herbe (moyenne)	30	20	40
Maïs ensilage	130	0	0
Cultures (non compris gel)	70	40	60

250 à 350 U/ha de CaO par an de manière rotationnelle tous les 3 ans sur les surfaces mécanisables.

Les récoltes de céréales

	ha	rdt/ha (qx/ha)
Blé	8	60
Orge	3	55
Soja	4	35
Tournesol	8	25
Maïs grain	10	90
Gel	4	

Production de paille et de fumier

- 11 ha de céréales à paille produisant 44 T
- 197 T/an de fumier épandu à :
 - 30 T/ha sur maïs ensilage
 - 25 T/an sur prairie semée

Le pâturage

Ce système est principalement consommateur de fourrages stockés, du fait de la mauvaise portance des sols (terres argileuses), et des conditions pédoclimatiques séchantes.

Seules les vaches tarées et les génisses bénéficient d'une période de pâturage plus longue que le reste du troupeau. Au printemps, ces animaux sont mis à l'herbe sur les prairies naturelles en pente, mieux ressuyées et plus portantes.

La sécurité

La sécurité repose sur les stocks qui représentent 60 % de la MS consommée annuellement. Après deux coupes sur la plus grande partie des surfaces à stocks, la ressource en herbe est très réduite en été et une complémentation au pâturage, de l'ordre de 700 kg de MS/UGB est indispensable. La réalisation de coupes précoces de ray-grass et luzerne au printemps et le maïs ensilage permettent la réalisation des réserves pour l'année. En cas de déficit, l'ensilage d'une partie du maïs grain fait office de sécurité.

► Le foncier

40 % de la surface est en fermage. La valeur retenue pour le fermage est de 120 €/ha.

► Les bâtiments

Animaux à loger : 70 têtes

- Élevages
- 45 vaches mères
 - 8 génisses de 2 ans
 - 8 génisses de 1 an

Stabulation libre + salle de tétée

Aire de vie par animal

- Vache : 10 m²
- Génisse de 2 ans : 8 m²
- Génisse de 1 an : 5 m²
- Veau : 1,7 à 2 m²

Rechercher la fonctionnalité maximale du bâtiment avec la présence d'une aire de tétée à proximité des cases collectives des veaux. Pour ces dernières, l'ajourage des panneaux de séparation est recommandé, ainsi qu'une bonne aération. Le besoin en paille est de 5 à 6 kg / vache / jour et 1,5 à 2 kg / veau logé / jour.

Besoins en stockage : 1 230 m³

- Foin : 82 T soit un volume de 740 m³
 - Paille : 44 T soit un volume de 490 m³
 - Silos couloir : 44 T soit un volume de 100 m³
- } Hangars de stockage

► Le matériel

Matériel en propriété

Traction

- 1 4RM 100 Ch.
- 1 4RM 60-70 Ch.
- 1 2RM 50 Ch.

Fertilisation / entretien des cultures

- 1 épandeur centrifuge
- 1 pulvérisateur 600 l/12 m

Récolte des fourrages

- 1 faucheuse rotative
- 1 andaineur
- 1 round-baller

Travail du sol

- 1 cultivateur
- 1 charrue
- 1 semoir grain
- 1 semoir pneumatique
- 1 herse rotative
- 1 vibroculteur

Transport / manutention

- 1 remorque plateau
- 1 chargeur frontal
- 1 désileuse

Matériel en CUMA ou entreprise

- Ensileuse
- Moissonneuse batteuse
- Épandeur à fumier
- Enrubanneuse

► Le travail

La tétée matin et soir représente la plus grande part du travail d'astreinte lié à l'élevage. L'alimentation du troupeau, la surveillance des vêlages, la tétée et la détection des chaleurs occupent toute la période d'hivernage

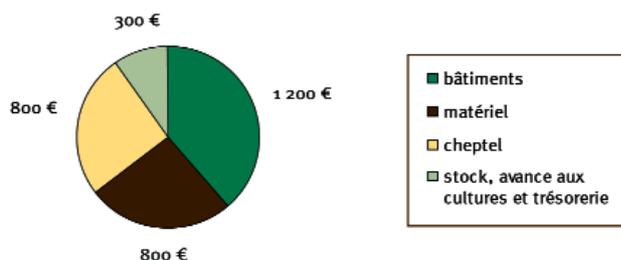
de l'éleveur. Au printemps, ce sont les semis de maïs, les récoltes des fourrages et l'été, l'irrigation et les moissons des cultures d'hiver qui parfois se chevauchent en créant une pointe de travail difficile à gérer.

► Capital d'exploitation

En croisière

3 000 €/ ha de SAU

En installation



Le cheptel est acheté au prix des animaux reproducteurs.

La construction du bâtiment d'élevage de type stabulation libre aire paillée 100 % + salle de tétée et cases collectives en apprentis est estimée à 3 100 € par vache.



Michel ARNAUD - Chambre d'Agriculture du Gers - Tél. : 05 62 61 77 77
Jean-Bernard MIS - Chambre d'Agriculture du Tarn - Tél. : 05 63 76 60 64
Julien BELVEZE - Institut de l'Élevage - Tél. : 05 61 75 44 34



2005

506.1

En coteaux secs du Sud-Ouest du Veau sous la Mère et des grandes cultures



80 ha de SAU
43 ha de SFP
37 ha cultures + gel

1,5 UMO

1,2 UGB/ha SFP

45 vaches
50 UGB
251 kg viande vive/UGB

Le résultat économique en conjoncture 2005

Produits		97 740 €		Charges		57 800 €	
Ventes		62 840 € 64 %		Charges opérationnelles		22 690 € 39 %	
Bovins		42 100 €		Troupeau		171 €/UGB 8 550 €	
VSLM femelles	7 *	900 €		Concentré	59 €/UGB	2 960 €	
VSLM mâles	16 *	1 000 €		Frais vétérinaires	41 €/UGB	2 050 €	
Broutardes	5 *	850 €		Divers	71 €/UGB	3 540 €	
Broutards	4 *	980 €		SFP	84 €/UGB	4 210 €	
Vaches finies	3 *	1 476 €		Engrais		2 240 €	
Vaches finies label	4 *	1 800 €		Semences		1 420 €	
				Autres		550 €	
				Cultures		9 940 €	
				Engrais		2 340 €	
				Semences		3 300 €	
				Autres		4 290 €	
				Charges de structure		35 100 €	61 %
				(hors amortissements et frais financiers)			
				Foncier		6 170 €	
				Matériel		5 900 €	
				Carburants		4 530 €	
				Bâtiments		880 €	
				Assurances		2 980 €	
				MSA		7 200 €	
				Travaux par tiers		4 750 €	
				EDF + eau		890 €	
				Frais de gestion		1 090 €	
				Salaires		-	
				Divers		710 €	
				Excédent Brut d'Exploitation		39 940 €	41 %
				Amortissements		17 500 €	
				Frais financiers		3 800 €	
				Résultat courant		18 640 €	
				Ratios en croisière			
				EBE/UMO		26 630 €	
				Aides totales / EBE		87 %	
				Valeur ajoutée / Produit total		5 %	
				Valeur ajoutée / ha SAU		63 €	
				Charges de structure		710 €/ha de SAU	
				(avec amortissements et frais financiers)			
				dont mécanisation		330 €/ha de SAU	
Produits		97 740 €		Charges		57 800 €	
Ventes		62 840 € 64 %		Charges opérationnelles		22 690 € 39 %	
Bovins		42 100 €		Troupeau		171 €/UGB 8 550 €	
VSLM femelles	7 *	900 €		Concentré	59 €/UGB	2 960 €	
VSLM mâles	16 *	1 000 €		Frais vétérinaires	41 €/UGB	2 050 €	
Broutardes	5 *	850 €		Divers	71 €/UGB	3 540 €	
Broutards	4 *	980 €		SFP	84 €/UGB	4 210 €	
Vaches finies	3 *	1 476 €		Engrais		2 240 €	
Vaches finies label	4 *	1 800 €		Semences		1 420 €	
				Autres		550 €	
				Cultures		9 940 €	
				Engrais		2 340 €	
				Semences		3 300 €	
				Autres		4 290 €	
				Charges de structure		35 100 €	61 %
				(hors amortissements et frais financiers)			
				Foncier		6 170 €	
				Matériel		5 900 €	
				Carburants		4 530 €	
				Bâtiments		880 €	
				Assurances		2 980 €	
				MSA		7 200 €	
				Travaux par tiers		4 750 €	
				EDF + eau		890 €	
				Frais de gestion		1 090 €	
				Salaires		-	
				Divers		710 €	
				Excédent Brut d'Exploitation		39 940 €	41 %
				Amortissements		17 500 €	
				Frais financiers		3 800 €	
				Résultat courant		18 640 €	
				Ratios en croisière			
				EBE/UMO		26 630 €	
				Aides totales / EBE		87 %	
				Valeur ajoutée / Produit total		5 %	
				Valeur ajoutée / ha SAU		63 €	
				Charges de structure		710 €/ha de SAU	
				(avec amortissements et frais financiers)			
				dont mécanisation		330 €/ha de SAU	

Ce système présente une bonne efficacité économique en combinant un atelier grandes cultures et un atelier bovin viande avec recherche de valeur ajoutée. Le différentiel de prix entre le broutard et les veaux sous la mère a diminué depuis plusieurs campagnes, dû à la hausse des cours du maigre. Cependant, la production

désaisonnée d'animaux en démarche label est un atout fort de cet atelier bovin qui assure une marge brute élevée. L'efficacité économique du système est bonne avec une immobilisation peu importante en capitaux sur l'atelier bovin viande.

Repères économiques suite au découplage 2006

	Avant découplage*	Après découplage**	Évolution
Produit bovin/UGB	1 200 €	1 075 €	- 11 %
dont aides bovines/UGB	319 €	220 €	
Marge brute bovine/UGB bovin	950 €	820 €	- 13 %
Produit brut/ha de culture	980 €	640 €	- 35 %
dont aides aux cultures/ha	311 €	77 €	
Marge brute/ha de culture	684 €	341 €	- 50 %
Valeur DPU pour 75,1 droits normaux		197 €	
3,99 droits jachère		314 €	
EBE avec DPU	39 940 €	38 870 €	- 3 %
Revenu agricole	18 640 €	17 570 €	- 5 %

* Résultats 2005 avant découplage, avec modulation de 3 %.

** Simulation à partir des résultats 2005 du découplage, de la modulation de 4 % et du prélèvement réserve de 2,2 % appliqués en 2006.

Les leviers dans ce système

L'effet négatif de la réforme de la PAC sur le revenu agricole peut être compensé par l'action sur différents critères, tels que :

- ▶ L'amélioration de **la productivité numérique de 2 %** par une amélioration du taux de gestation, de l'IVV du troupeau ou du taux de mortalité par une meilleure gestion du troupeau, de son état sanitaire, de la surveillance des chaleurs...
- ▶ L'augmentation de **la production brute de viande vive de 7 kg/UGB** par une amélioration du taux de productivité numérique ou un alourdissement des animaux produits.
- ▶ L'amélioration du **prix de 0,08 €/kg vendu** par une meilleure adaptation du produit à la demande du marché, par l'amélioration de la qualité et le désaisonnement de la production.
- ▶ Une meilleure maîtrise **des charges**
 - une baisse de **13 % des charges opérationnelles animales**
 - une baisse de **26 % des charges opérationnelles de la SFP**
 - une baisse de **11 % des charges opérationnelles des cultures**
 - une baisse de **11 % des charges de mécanisation**

Avec une perte voisine de 5 % sur le revenu agricole, le système ne subit pas une forte influence de la part des réformes mises en place dans la PAC en 2006.

Des leviers peuvent être assez facilement actionnés pour limiter cette perte, en particulier, la maîtrise des postes de charges et l'amélioration des performances techniques du troupeau.



Michel ARNAUD - Chambre d'Agriculture du Gers - Tél. : 05 62 61 77 77
 Jean-Bernard MIS - Chambre d'Agriculture du Tarn - Tél. : 05 63 76 60 64
 Julien BELVEZE - Institut de l'Élevage - Tél. : 05 61 75 44 34

